

Portrait des  
**ORGANISMES DU SECTEUR  
DES SERVICES SOCIAUX**  
du Canada

Imagine  Canada

Give. Volunteer. Engage.  
Donner. S'engager. Agir.

# **Résumé**

*L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB)* est la première étude exhaustive du secteur sans but lucratif du Canada. Elle contient des données essentielles sur les organismes sans but lucratif, dont leur nombre, leur répartition géographique, leurs domaines d'activité, les populations qu'ils desservent, la nature de leurs avantages pour le grand public, leurs ressources financières et humaines et les problèmes qu'ils signalent dans l'accomplissement de leur mission.

Menée à bien par un consortium de neuf organismes, **l'ENONB** a été dirigée par le Centre canadien de philanthropie (devenu depuis Imagine Canada). Les organismes suivants y ont participé : l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal; la Canada West Foundation; le Conseil canadien de développement social; le Capacity Development Network de l'Université de Victoria; le Community Services Council de Terre-Neuve-et-Labrador; la School of Policy Studies de l'Université Queen's; le Secretariat on Voluntary Sector Sustainability de la Manitoba Voluntary Sector Initiative et Statistique Canada. Elle s'est appuyée sur un échantillon d'environ 13 000 organismes sans but lucratif.

Les organismes devaient remplir les critères suivant pour relever du champ de l'enquête : être non gouvernementaux, ne pas distribuer leurs bénéfices, être autonomes, bénévoles et officiellement dotés de la personnalité morale ou enregistrés. Les organismes répondant à ces critères ont été interrogés sur leur activité pendant les 12 mois précédant l'enquête.

*L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)* est une analyse exhaustive des contributions des Canadiens au profit des uns des autres et de leur collectivité. Les répondants ont été interrogés sur une série de points : les modalités de leur don d'argent et d'autres ressources aux particuliers, aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif, de leur bénévolat au profit des organismes sans but lucratif et directement aux particuliers et de leur participation aux groupes, organismes et associations en devenant membre.

[www.givingandvolunteering.ca](http://www.givingandvolunteering.ca)

[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)

[www.nonprofitscan.ca](http://www.nonprofitscan.ca)

[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)

©2006, **Imagine Canada**

Le droit d'auteur sur *Portrait des organismes du secteur des services sociaux du Canada* est abandonné au profit de son utilisation non commerciale par les organismes sans but lucratif. Nous vous encourageons à reproduire et à diffuser ce document.

Imagine Canada  
425 avenue University, bureau 900  
Toronto, (Ontario) M5G 1T6  
Tél.: (416) 597-2293  
Télé: (416) 597-2294  
[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)  
[info@imaginecanada.ca](mailto:info@imaginecanada.ca)  
ISBN 1-55401-304-6

**Imagine Canada** - Recherche spécialisée

# Les constatations

Les organismes des services sociaux exercent leur activité dans un large éventail de domaines. Ils assurent les services de protection des enfants et des adolescents; d'aide aux réfugiés et d'aide matérielle; de prévention des désastres, des crises et d'intervention en situation d'urgence, ainsi que de refuge temporaire. Ils dispensent également des services d'apprentissage de l'autonomie et des services sociaux personnels comme l'orientation à l'égard du crédit; le soutien du revenu, ainsi qu'une gamme de services essentiels au profit des populations et des collectivités. Ce rapport brosse le portrait des nombreux organismes des services sociaux du Canada, de leurs donateurs, de leurs bénévoles et il décrit les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur mission, en s'appuyant sur des données tirées de *l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)* et de *l'Enquête nationale de 2003 auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB)*.

D'après l'**ENONB**, les organismes des services sociaux appartiennent à la troisième catégorie d'organisme la plus répandue au Canada, après les organismes des sports et loisirs et les organismes religieux. Le secteur des services sociaux compte environ 19 000 organismes, soit 12 % des organismes sans but lucratif du Canada, dont le nombre est estimé à 161 000. Les organismes des services sociaux ont tendance à être relativement plus importants que les autres types d'organismes sans but lucratif - la moitié (50 %) d'entre eux déclarent des revenus annuels égaux ou supérieurs à 100 000 dollars - et ils ont tendance à dépendre plus des employés rémunérés, 69 % d'entre eux déclarant employer au moins une personne. L'activité des organismes des services sociaux est relativement moins axée sur leurs membres que de nombreux autres types d'organismes sans but lucratif - 31 % de ces organismes déclarent ne compter aucun membre<sup>1</sup>, contre 21 % de l'ensemble des organismes sans but lucratif. Les organismes des services sociaux axent cependant leur action à l'échelle locale : 91 % d'entre eux desservent un seul quartier, une seule ville ou municipalité rurale ou une seule région au sein d'une province.

## Quelques faits en bref:

### caractéristiques des organismes des services sociaux

- Les organismes des services sociaux appartiennent à la troisième catégorie d'organisme la plus répandue au Canada - 12 % des organismes ou 19 000 organismes sur 161 000 organismes sans but lucratif au total.
- Ces organismes ont tendance à être plus importants que les autres types d'organismes sans but lucratif - les revenus annuels de 50 % des organismes des services sociaux sont égaux ou supérieurs à 100 000 dollars.
- Ils sont plus susceptibles de disposer d'employés rémunérés - 69 % des organismes des services sociaux comptent au moins un employé rémunéré.
- L'activité de ces organismes est très susceptible d'être de portée locale - 91 % d'entre eux desservent un seul quartier, une seule ville ou municipalité rurale ou une seule région au sein d'une province.

Les organismes des services sociaux existent depuis moins longtemps que les autres types d'organismes sans but lucratif. En fait, plus de la moitié (52 %) d'entre eux exercent leur activité depuis moins de vingt ans. Ils sont plus susceptibles d'être des organismes de bienfaisance enregistrés que de nombreux autres types d'organismes - près de trois quarts (72 %) d'entre eux sont dans ce cas. Le statut d'organisme de bienfaisance permet aux organismes de délivrer des reçus aux fins de l'impôt quand ils perçoivent des dons, ce qui facilite peut-être pour eux la sollicitation de dons.

<sup>1</sup>Les organismes des services sociaux qui comptent des membres dans leurs rangs, soit 69 % d'entre eux, déclarent un effectif total de plus de 12 millions de membres et sont au nombre de 59 000.

# Ressources financières

## Quelques faits en bref:

Les organismes des services sociaux déclarent collectivement des revenus annuels d'un montant de 11,1 milliards de dollars, ce qui représente environ 10 % du montant total des revenus du secteur sans but lucratif - la proportion la plus élevée de tous les sous-secteurs, à l'exception des hôpitaux, des universités et des collèges. Les organismes des services sociaux ont tendance à être plus importants que les autres types d'organismes - la moitié d'entre eux (50 %) déclarent des revenus annuels égaux ou supérieurs à 100 000 dollars, par comparaison avec 37 % de l'ensemble des organismes sans but lucratif.

Les organismes des services sociaux dépendent fortement du financement public. Deux tiers (66 %) du montant total des revenus de ce sous-secteur proviennent de cette source, par comparaison avec 49 % des revenus de l'ensemble du secteur sans but lucratif. Le revenu gagné représente cependant une proportion relativement faible du montant total des revenus des organismes des services sociaux - cette source de financement représente 20 % du montant total des revenus, par comparaison avec 35 % des revenus de l'ensemble des organismes sans but lucratif. Les commandites d'entreprise, les dons et les subventions ne représentent que 2 % des revenus des organismes des services sociaux - soit à peine moins de la moyenne nationale de 3 %.

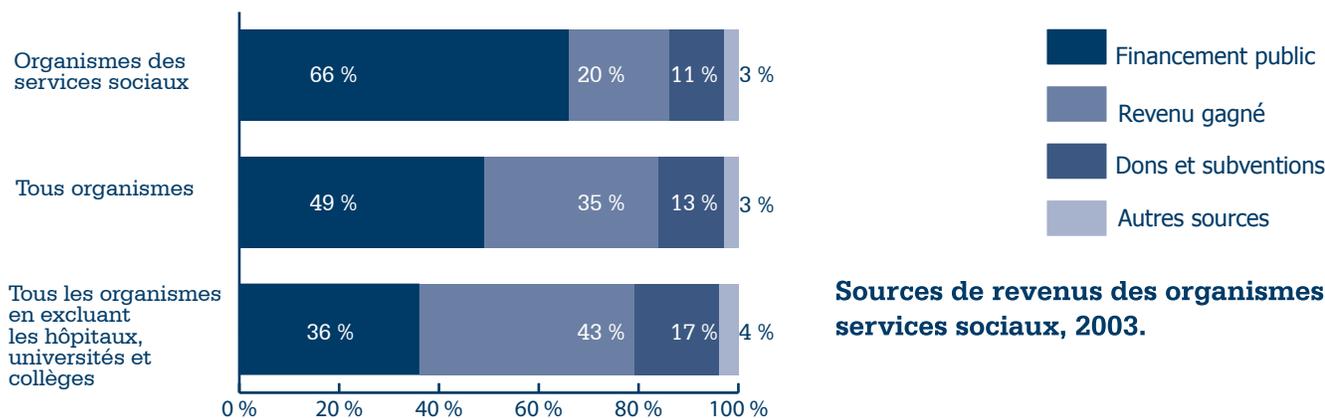
Ce profil des revenus se distingue de celui de tous les organismes sans but lucratif, pour qui le financement public représente 49 % de leurs revenus. Sa différence par rapport

### les ressources financières

- Les organismes des services sociaux ont déclaré des revenus annuels d'un montant de 11,1 milliards de dollars – 10 % du montant total des revenus du secteur sans but lucratif.
- Le financement public représente 66 % des revenus des organismes des services sociaux.
- Les organismes des services sociaux ont été 46 % à déclarer une hausse de leurs revenus entre 2000 et 2003.
- Trente-huit pour cent des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont versé des dons aux organismes sociaux en 2000, pour un montant total de 503 millions de dollars.

au profil des revenus du secteur se distingue encore plus, en excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, qui ne représentent que 1 % de tous les organismes sans but lucratif canadiens, mais environ un tiers du montant total des revenus du secteur. Il est donc parfois utile d'exclure ces organismes de l'analyse. Le financement public ne représente que 36 % des revenus du secteur, en excluant les hôpitaux, les universités et les collèges.

Les organismes des services sociaux sont plus susceptibles que presque tous les autres types d'organismes sans but lucratif de déclarer une hausse de leurs revenus entre 2000 et 2003. Près de la moitié (46 %) d'entre eux ont déclaré



Sources de revenus des organismes des services sociaux, 2003.

## Qui verse des dons aux organismes des services sociaux?

Les organismes des services sociaux dépendent beaucoup moins des dons individuels que les autres types d'organismes sans but lucratif. Les personnes qui versent des dons au profit des causes des services sociaux ont tendance à être de sexe féminin, âgées de 35 à 54 ans, mariées ou vivant en union de fait, à avoir suivi des études postsecondaires, à percevoir un revenu annuel compris entre 60 000 et 99 999 dollars au moins. Ces personnes sont plus susceptibles d'être motivées par un sens du devoir envers leur communauté et moins susceptibles de verser un don pour recevoir un reçu aux fins de l'impôt que tous les autres donateurs.

### Conseils pour attirer et retenir les donateurs<sup>2</sup>

- Ciblez ce public dans votre campagne de collecte de fonds pour attirer de nouveaux donateurs.
- Les profils des communautés (données démographiques recueillies à partir des informations tirées des recensements) peuvent vous permettre de bien connaître la réserve de donateurs éventuels de votre région. Consultez la base de données des profils communautaires de Statistique Canada à <www.statcan.ca>.
- Consacrez 70 % des ressources affectées à votre collecte de fonds à informer et à mobiliser vos fidèles donateurs et 30 % à en attirer de nouveaux.
- La majorité des dons ont été versés aux organismes des services sociaux à la suite de sollicitations dans les lieux publics (p. ex., dans un centre commercial ou dans la rue). Envisagez cette méthode pour votre prochaine campagne de collecte de fonds.
- Il existe une relation solide entre les dons de bienfaisance et la religiosité. Envisagez de tisser des liens avec les lieux de culte de votre collectivité et d'annoncer vos manifestations dans les bulletins ou les lettres d'information des congrégations.
- Souhaitez la bienvenue aux nouveaux donateurs et remerciez rapidement tous les donateurs.
- Rappelez-vous que la collecte de fonds ne consiste pas seulement à recueillir des dons, mais à obtenir le soutien des gens.

une hausse de leurs revenus, par comparaison avec 36 % de l'ensemble des organismes sans but lucratif. Les hôpitaux étaient les seuls à être plus susceptibles de déclarer une hausse de leurs revenus (59 %) pendant cette période.

**Dons et donateurs.** Selon l'ENDBP, 38 % des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont fait un don aux organismes des services sociaux en 2000, soit un total de 503 millions de dollars à eux tous. Chaque donateur leur a versé annuellement 55 dollars en moyenne. Les donateurs au profit des organismes religieux leur ont versé, par comparaison, 310 dollars chacun en moyenne. Les organismes des services sociaux reçoivent, en tout, 10 % de la valeur totale des dons individuels au profit des organismes sans but lucratif.

Les principaux donateurs des organismes des services sociaux, soit 25 % d'entre eux, ont représenté 82 % de la valeur totale de leurs dons en 2000. Ce constat est conforme au schéma observé dans l'ensemble du secteur et démontre que les organismes peuvent augmenter leur nombre de donateurs.

**Difficultés financières.** Bien que les organismes des services sociaux soient relativement à l'aise financièrement, ils signalent quand même des difficultés. Ils ont été au moins 65 % à faire état de problèmes pour répondre à la hausse de la demande pour les services et les marchandises, par comparaison avec 43 % des autres types d'organismes sans but lucratif. Les organismes des services sociaux étaient plus susceptibles que la majorité des autres types d'organismes sans but lucratif de signaler des difficultés à obtenir du financement de la part d'autres organismes — signalées par 67 % de ces organismes, par comparaison avec 48 % de l'ensemble des organismes. Au moins 70 % des organismes des services sociaux recevant du financement externe connaissent des difficultés dues à la réduction des subventions gouvernementales, à la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base et à la dépendance excessive à l'égard du financement de projets.

<sup>2</sup>MCCLEINTOCK, N. *Comprendre les bénévoles canadiens : manuel d'utilisation de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000 pour bâtir votre programme de bénévolat*, Toronto: Centre Canadien de Philanthropie, 2004.

# Ressources humaines

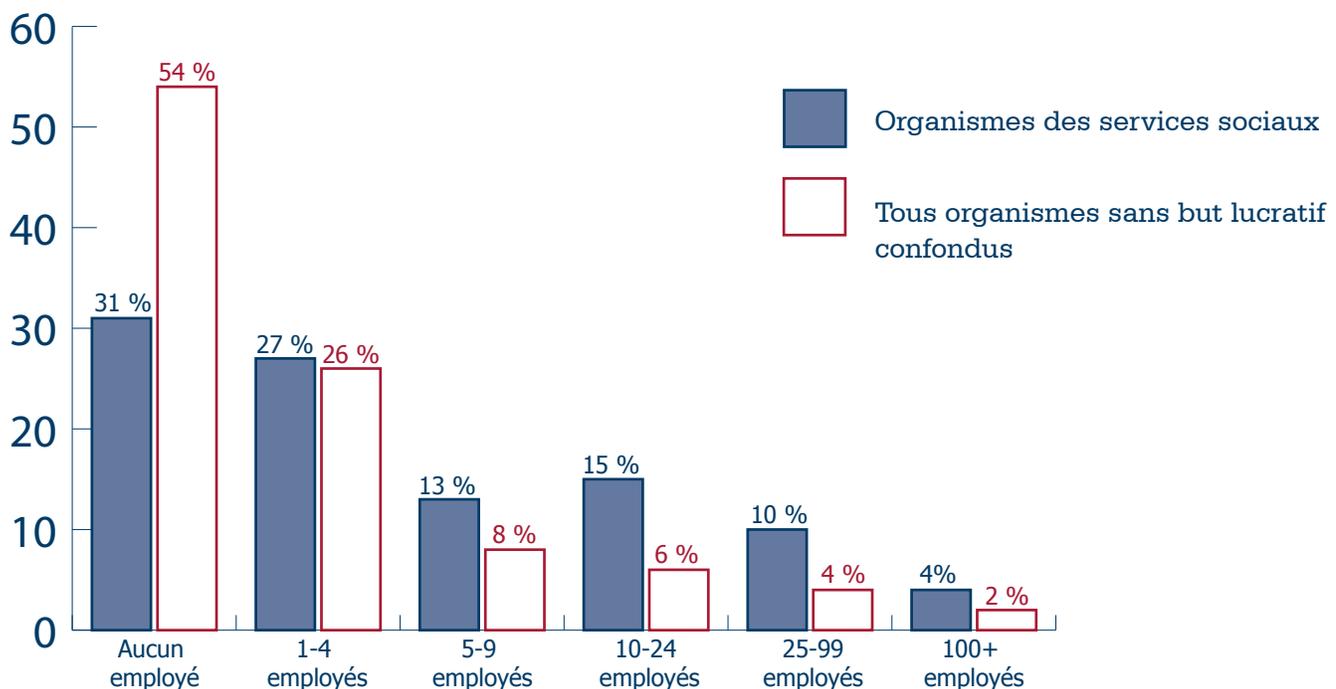
**Employés rémunérés.** Selon L'ENONB, les organismes des services sociaux ont employé plus de 297 000 personnes en 2003. Ce chiffre représente 15 % de toute la main-d'œuvre du secteur sans but lucratif, soit 2 millions de personnes. Les organismes des services sociaux dépendent très fortement des employés rémunérés pour dispenser leurs services. À vrai dire, 69 % des organismes des services sociaux disposent d'employés rémunérés, ce qui est nettement plus que la moyenne nationale (46 % de tous les organismes sans but lucratif disposant d'employés rémunérés). Les effectifs des employés rémunérés des organismes des services sociaux sont également plus susceptibles d'être importants — 29 % d'entre eux emploient 10 personnes ou plus, par comparaison avec 12 % de tous les organismes sans but lucratif.

## Quelques faits en bref:

### les ressources humaines

- Les organismes des services sociaux sont 69 % à disposer d'au moins un employé rémunéré.
- Les bénévoles sont 1,8 million et les employés rémunérés 130 000.
- Les organismes des services sociaux bénéficient de 17 % de toutes les heures de bénévolat assurées par les Canadiens.
- Les bénévoles des organismes des services sociaux font don en moyenne de 117 heures chacun, soit 214 millions d'heures par année au total.
- Deux pour cent des Canadiens représentent 68 % des heures de bénévolat assurées au profit des organismes des services sociaux.

Effectifs des employés rémunérés des services sociaux et de tous les organismes sans but lucratif en 2003



### Qui fait du bénévolat pour les organismes des services sociaux?

Les bénévoles des organismes des services sociaux ont tendance à être de sexe féminin, âgées de 35 à 54 ans, mariées ou vivant en union de fait, à avoir suivi des études postsecondaires, à percevoir un revenu annuel compris entre 60 000 et 99 999 dollars au moins. Les bénévoles des services sociaux sont moins susceptibles (25 %) d'expliquer leur motivation par des obligations religieuses que tous les autres bénévoles. Ils sont les plus susceptibles (96 %) de se dévouer à une cause par conviction personnelle.

### Conseils pour recruter des bénévoles pour les organismes des sports et loisirs: <sup>3</sup>

- N'attendez pas que les bénévoles viennent à vous. Les bénévoles n'ont été que 16 % à prendre l'initiative d'entrer en contact avec un organisme en 2000.
- Envisagez la méthode de la « sollicitation personnelle » chaque fois que vous rencontrez une personne susceptible de s'intéresser à votre organisme ou votre cause. C'est la sollicitation personnelle, par une personne de l'organisme, qui a été la modalité de mobilisation la plus fréquente des bénévoles en 2000.
- Faites connaître les possibilités de bénévolat en plaçant des piles de cartes sur les tables de la cafétéria de votre organisme ou en mobilisant les parents et les membres de la famille des clients.

**Bénévoles.** Les bénévoles jouent un rôle de premier plan dans les organismes des services sociaux. D'après l'**ENDBP**, 7 % des Canadiens âgés d'au moins 15 ans ont fait du bénévolat pour un organisme des services sociaux en 2004. Ces bénévoles ont fait don de 120 heures en moyenne, soit 214 millions d'heures, au total, à eux tous, en 2000.

### Difficultés en matière de ressources humaines.

Bien que la dotation en personnel des organismes des services sociaux ait tendance à être meilleure que celles des organismes sans but lucratif en général, ils font quand même état de problèmes de ressources humaines. Près de la moitié (49 %) des organismes des services sociaux ont déclaré trouver difficilement les bénévoles répondant à leurs besoins et 47 % d'entre eux ont fait état de problèmes de recrutement et de formation de leurs employés rémunérés. De plus, la moitié d'entre eux (50%), pas moins, déplorent le problème du manque d'employés rémunérés pour recruter et gérer les bénévoles.

<sup>2</sup>MCCLINTOCK, N. *Comprendre les bénévoles canadiens : manuel d'utilisation de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000 pour bâtir votre programme de bénévolat*, Toronto, Centre Canadien de Philanthropie, 2004.

# Points forts, difficultés et conditions favorables

Les principaux points forts des organismes des services sociaux semblent être la portée locale leur activité, leur intérêt pour des populations particulières et le dévouement de leurs employés et bénévoles. Les effectifs des employés rémunérés sont, en particulier, plus élevés que ceux des autres types d'organismes sans but lucratif, ce qui les rend moins vulnérables à une baisse éventuelle des taux de bénévolat. Généralement plus importants que les autres types d'organismes sans but lucratif, ils signalent à la fois une hausse de leurs revenus et de leurs effectifs d'employés rémunérés; ils déclarent également des revenus supérieurs à ceux de n'importe quel autre sous-secteur du Canada.

Les organismes des services sociaux font cependant face à d'importantes difficultés. Par exemple, ils dépendent fortement du financement externe et public. Certaines de leurs plus grandes difficultés sont liées à leurs nombreux problèmes de capacité d'action. En fait, les organismes des services sociaux qui dépendent du financement public, pour plus de la moitié de leurs revenus, sont plus susceptibles de signaler des problèmes de capacité financière et de capacité en matière de ressources humaines.

Les conditions se prêtent sans doute à l'élargissement du mouvement de soutien en faveur des organismes des services sociaux, s'ils attirent des donateurs et des bénévoles appartenant aux groupes démographiques actuellement sous-représentés parmi les personnes qui contribuent principalement à leur activité (p. ex., les hommes, les jeunes, les grands-parents, les personnes au niveau d'études et au revenu plus faibles). Les conditions se prêtent peut-être également à l'augmentation des dons de temps et d'argent des supporteurs *existants*. C'est en attirant de nouvelles sources de bénévoles et de contributions financières et en faisant plus appel à celles qui existent que les organismes des services sociaux pourront renforcer leur capacité à dispenser d'importants services et programmes dans les communautés de tout le Canada.

